



Lycée d'Enseignement Agricole Privé de St Maximin
Chemin du Prugnon - 83470 SAINT MAXIMIN
Tel : 04 94 86 52 93
Fax : 04 94 59 78 91
E Mail : st-maximin@cneap.scolanet.org



Fait à St Maximin, le 2 janvier 07

CHARTRE

La gestion des études du soir pour les internes.

Dans un souci de gagner en cohérence collective, cette chartre a pour finalité d'optimiser la gestion des études du soir pour les élèves internes. Ces études restent un vecteur essentiel pour la réussite de nos jeunes. Elles constituent une des valeurs ajoutées au système éducatif mis en place par le LEAP.

A quoi servent les études du soir ?

Les objectifs des études du soir sont de deux ordres :

- sur le plan scolaire :
 - o Faire réussir les élèves en garantissant les bonnes conditions de travail,
 - o Suivre leur travail scolaire,
 - o Contrôler leur travail,
 - o Aider les élèves à mieux s'organiser.

- sur le plan psychologique :
 - o Après une journée de travail, les élèves ressentent le besoin d'être écoutés. L'éducateur devient un « outil » de régulation.
 - o L'éducateur travaille sur trois points :
 - Il écoute individuellement et/ou collectivement le « compte rendu » de la journée des élèves : travail, soucis, difficultés et réussites, ...
 - Il motive s'il ressent le début d'un processus d'échec scolaire (par exemple une mauvaise note si l'élève a « honnêtement » travaillé), remonte le moral de l'élève, canalise parfois des énergies vives.
 - Il apprend à connaître l'élève dans toutes ses dimensions et devient complémentaire de l'enseignant.

Quelles sont les méthodes à employer ? Quels sont les liens entre éducateurs et enseignants ?

On favorisera un maximum de liens entre les éducateurs, les enseignants et les élèves. Ce triptyque devient la source permettant au jeune de réussir sur les plans scolaire et humain.

Il n'existe pas de méthodes « types » mais nous pouvons dégager quelques pistes qui se rapportent d'abord au niveau scolaire des élèves en distinguant :

- Les élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}
- La filière professionnelle : BEPA et Bac Pro
- La filière technologique : Seconde GT et Bac Technologique

Pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}

Le rôle des études du soir est de favoriser la constitution d'un « cocon » permettant de protéger le jeune dans une dimension humaine générant de la « douceur ». L'éducateur n'a pas pour mission de remplacer les parents mais joue un rôle qui permet de « mater » le jeune.

L'éducateur devra vérifier le cahier des élèves, contrôler l'organisation de la semaine, faire réciter des leçons, expliquer aux élèves des points difficiles à comprendre, donner du travail supplémentaire favorisant le « goût » d'apprendre (dictée, exercices ludiques, ...), apprendre à travailler régulièrement et à anticiper les surcharges de travail.

L'éducateur veillera à canaliser aussi certaines « énergies » de ces jeunes adolescents, en proposant parfois et parcimonie des ruptures de rythmes (pause 10 minutes, activités ludiques en classe, respect du silence pendant un temps donné, ...)

Pour les filières professionnelles

Les aspects professionnels représentent un travail important et personnel. L'élaboration progressive du rapport de stage et de certains dossiers, constitue un axe majeur des études du soir. Même si ce travail est souvent sous une forme informatique, l'éducateur sera une aide précieuse pour les élèves. Il veillera à motiver les jeunes dans ce long processus de production individuelle, tout en l'aidant dans les disciplines générales (lettres, sciences, mathématiques, ...). L'éducateur favorisera le tutorat entre élèves notamment entre les filières « bac pro » et « BEPA ». L'entraide entre jeunes est souvent très synergique et valorisante. La motivation de réussir deux diplômes (BEPA et Bac Pro) permet à une grande majorité de jeunes de trouver les « arguments » pour travailler régulièrement et réussir. Le tutorat s'opère notamment sur la rédaction du rapport de stage, la méthode de travail pour certaines disciplines et la connaissance des exigences des professeurs.

Pour les filières technologiques

Avec une charge importante de travail liée à un ensemble de connaissances à acquérir, l'élève possède un besoin réel de travailler régulièrement et dans la durée. L'élève, davantage autonome dans ses apprentissages, doit préparer les épreuves anticipées de français (lecture d'ouvrages, constitution de fiches de lecture, ...). L'éducateur sollicite ce travail personnel avec une certaine forme d'exigence. Par ailleurs, l'élaboration du dossier technologique nécessite beaucoup de travail personnel. Enfin, l'éducateur à l'aide des livres scolaires de la filière technologique, pourra aider un jeune en difficultés sur le plan scolaire.

Pour toutes filières du LEAP – tout niveau confondu Une méthode différente selon la discipline enseignée

Dans certaines matières enseignées, l'élève doit effectuer des recherches personnelles, réaliser des panneaux, préparer des animations ... d'où une méthode adaptée !

Dans d'autres matières, un travail plus régulier, plus soutenu doit être entrepris par l'élève, d'où encore une méthode adaptée !

L'éducateur et l'enseignant veilleront à montrer aux élèves deux méthodes en fonction de la matière enseignée :

- une méthode dont l'objectif est de permettre à l'élève de construire peu à peu un travail personnel en vue d'atteindre un objectif précis : un rapport de stage, une animation, un dossier, ...
- une méthode dont l'objectif est de permettre à un élève d'acquérir des connaissances académiques demandant une régularité et un effort soutenu : acquisition d'un cours, apprentissage de formules, ...

La récompense

Tout travail devrait aboutir à la récompense de la bonne « note ». Ceci n'est pas forcément vrai lorsque le jeune travaille avec une méthode non adaptée à l'apprentissage et aux exigences demandées par l'enseignant.

Le travail n'est donc pas forcément récompensé !

C'est pourquoi, il est important que lors des conseils de classe, l'avis de l'éducateur doit être pris en compte notamment sur l'implication au travail lors des études pour les élèves internes. Le professeur principal s'engage à prendre en considération pour l'évaluation du trimestre le compte rendu de l'éducateur responsable des études du soir de la classe en question.

Les points de cohérence au sein de l'équipe de vie scolaire

La gestion des études du soir

20 points de cohérence ...

- 1) L'éducateur est un adulte qui se respecte. Les élèves doivent accueillir l'éducateur lorsque l'étude du soir commence, en se levant simplement. C'est une marque de respect et un point de « départ » de l'étude.
- 2) L'éducateur gagne le silence, en disant « Bonsoir, l'étude commence. Je vous demanderai un peu de silence. L'étude est un lieu de travail et de réussite ».
- 3) L'éducateur demande que chaque élève ait sur sa table des livres ou des cahiers, avec une trousse.
- 4) Les PSP et le téléphone portable sont interdits en étude du soir. La confiscation peut être une sanction.
- 5) L'éducateur demande à haute voix à un élève (dont les résultats sont satisfaisants) le travail à faire pour les 3 jours qui viennent : interrogation, devoir à la maison, CCF, ... Un grand principe : l'élève révise les cours de la journée !
- 6) L'éducateur vérifie auprès de chaque élève, si ce dernier commence à travailler (c'est un acte à effectuer dans les 10 premières minutes de l'étude).
- 7) L'éducateur vérifie en fin d'étude si chaque élève a avancé sur ses travaux.
- 8) L'éducateur peut interdire (en fonction de la quantité de travail des élèves), les lectures de revues, BD, jeux divers, ... car la priorité est le « scolaire ». Il est inadmissible qu'un élève interne ne rende pas un devoir à la maison.
- 9) Régulièrement (tous les 15 jours), l'éducateur peut demander à Robert NIETO une synthèse des notes obtenues pour chaque élève. Il peut en faire une synthèse publique et verbale lors d'une étude. L'objectif est de faire parler les jeunes, de leur donner des défis à relever, ... Le temps d'échange ne doit pas dépasser plus de 20 minutes.
- 10) Si l'élève ne travaille pas, l'éducateur peut décider d'engager un échange avec lui pour l'aider et mettre en place un tutorat. Cet échange est individuel.
- 11) Si l'élève possède des difficultés scolaires, l'éducateur peut accepter le tutorat entre DEUX élèves (un possédant des difficultés, l'autre possédant des facilités) à condition que le silence soit de rigueur. Si non, pas de tutorat !
- 12) Au minimum, l'étude comportera 1h ½ (estimation) de travail dans le silence. C'est le minimum pour chaque élève puisse avancer. Pour la dernière ½ h (estimation), l'éducateur peut proposer toujours dans la salle d'étude d'autres activités (si le moment de l'année est propice) : dictée, jeu intelligent, échange, écoute, ...
- 13) Si les élèves n'ont pas de travail (ce qui est très rare car ils ont forcément une révision, une relecture d'un cours, ...) dans la première heure de l'étude, l'éducateur peut proposer une dictée, un jeu intelligent, ... voire l'apprentissage du dictionnaire. Apprendre 5 nouveaux mots / étude = 20 mots / semaine = 600 mots dans une année scolaire. Certains élèves du LEAP possèdent un vocabulaire de moins de 1000 mots ! Quelle progression ! Et lorsque le dictionnaire en français est épuisé, il reste celui pour l'anglais. Bref, le savoir est inépuisable !
- 14) Dans le cadre des activités « théâtre », « sport », ..., seul l'éducateur peut donner son feu vert. Ce dernier est le fruit du comportement et du travail, et non forcément des résultats scolaires.
- 15) Les sorties « Toilettes », « je dois aller dans une autre étude », j'ai oublié mes affaires à l'internat » ... sont en principe interdites. Une fois dans l'année, l'éducateur peut accepter un oubli. Si les oublis sont répétitifs, la réponse de l'éducateur sera « non », jusqu'à des sanctions (colles, ...). C'est le bon discernement qui doit s'appliquer.
- 16) Comment un élève doit se comporter en étude ? je lève le bras pour prendre la parole, je ne me lève pas sans l'accord de l'éducateur, je fais du silence ou je parle très doucement, je m'assoie en fonction d'un plan d'étude, je respecte les heures de démarrage et de fin d'étude, Attention aux retards répétitifs ! et enfin, je fais attention au mobilier (chaise et table), Attention aux marques sur les tables et le fait de se « balancer » sur une chaise. Tout signalement de l'éducateur sur le cahier adéquat, entrainera une facturation auprès de la famille.
- 17) En fin d'étude, l'éducateur veille à fermer les fenêtres, éteindre la lumière et fermer la porte à clé.
- 18) Ce qui est formellement interdit : parler à haute voix sans autorisation, jeter des projectiles dans la salle, se déplacer sans autorisation par l'éducateur, sortir de la salle d'étude sans autorisation, être insolent vis-à-vis de l'éducateur.
- 19) La politesse en 5 mots (bonjour, au revoir, s'il vous plait, merci, veuillez m'excuser) est de rigueur et rappelée très régulièrement aux élèves. L'objectif est de créer des automatismes.
- 20) La récompense : la possibilité de faire du sport, du théâtre, ... être remercié par l'éducateur pour une parole ou un geste heureux, ... être félicité pour des résultats en progression (un encouragement lors d'un conseil de classe) ...